

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 mars 2021

---

**LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT****N° 115**

présenté par

M. Saddier, M. Hetzel, Mme Genevard, M. Ramadier, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Perrut, Mme Audibert, M. Vialay, Mme Corneloup, Mme Duby-Muller, Mme Poletti, Mme Boëlle, Mme Trastour-Isnart, Mme Louwagie, M. Sermier, Mme Bonnard, M. Ravier, Mme Bouchet Bellecourt, M. Bony, M. Bourgeaux, Mme Valentin, M. Jean-Pierre Vigier, M. Descoeur, M. Reiss et M. Viry

**ARTICLE 48**

À l'alinéa 8, substituer au mot :

« sols »,

le mot :

« espaces ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Dans la définition, le sol est approché sous un angle environnemental difficilement transposable dans un document d'urbanisme. Il est proposé de lui substituer la notion d'espace utilisée dans le code de l'urbanisme et adaptée à l'intégration de l'objectif de lutte contre l'artificialisation dans les documents d'urbanisme.